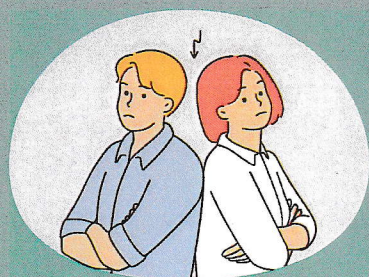


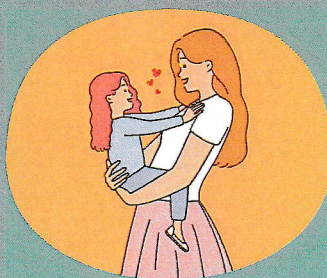
L'INTERVENTION SOCIALE À LA CAF DE LA VIENNE



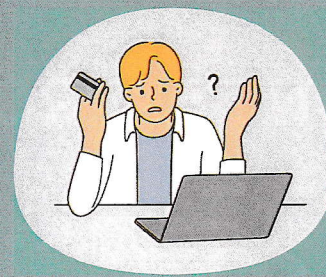
En complément du versement des prestations, la Caf propose un accompagnement social personnalisé aux parents confrontés à un évènement de vie pouvant les fragiliser



Séparation
conjugale



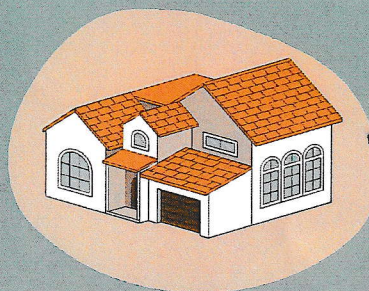
Parent seul



Difficulté à payer
son loyer



Décès d'enfant ou décès
du père ou mère de son enfant



Suspicion sur la décence
de son logement

Séparation :
en cours ou à venir
Violences conjugales

Décès :
-D'un parent
-D'un enfant de moins de 25 ans

Être
parent

Logement : pour les
bénéficiaires ALF

Parent seul :
Hors bénéficiaire RSA

MODALITES D'INTERVENTION

Une démarche
préventive et pro-active

Envoi proposition
d'accompagnement social
à la survenance
de l'évènement de vie

Appel téléphonique à J+15

Des rendez-vous
proposés sur le caf.fr :

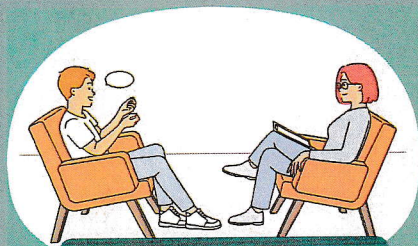
Je me sépare
J'ai perdu un proche

Des modalités de
contact dédiées

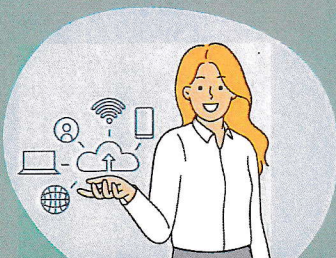
05 49 03 16 50

cohesionsociale@caf86.caf.fr

UNE APPROCHE GLOBALE DES SITUATIONS



ACCOMPAGNEMENT
AUX DEMARCHES



ACCES AUX DROITS



SOUTIEN A LA GESTION
DU BUDGET FAMILIAL



SOUTIEN A LA PARENTALITÉ,
NOUVEAU PROJET DE VIE



ACCÈS ET MAINTIEN
DANS LE LOGEMENT



INSERTION SOCIO-
PROFESSIONNELLE

Où retrouver ces informations ?

Page ma CAF.fr

